

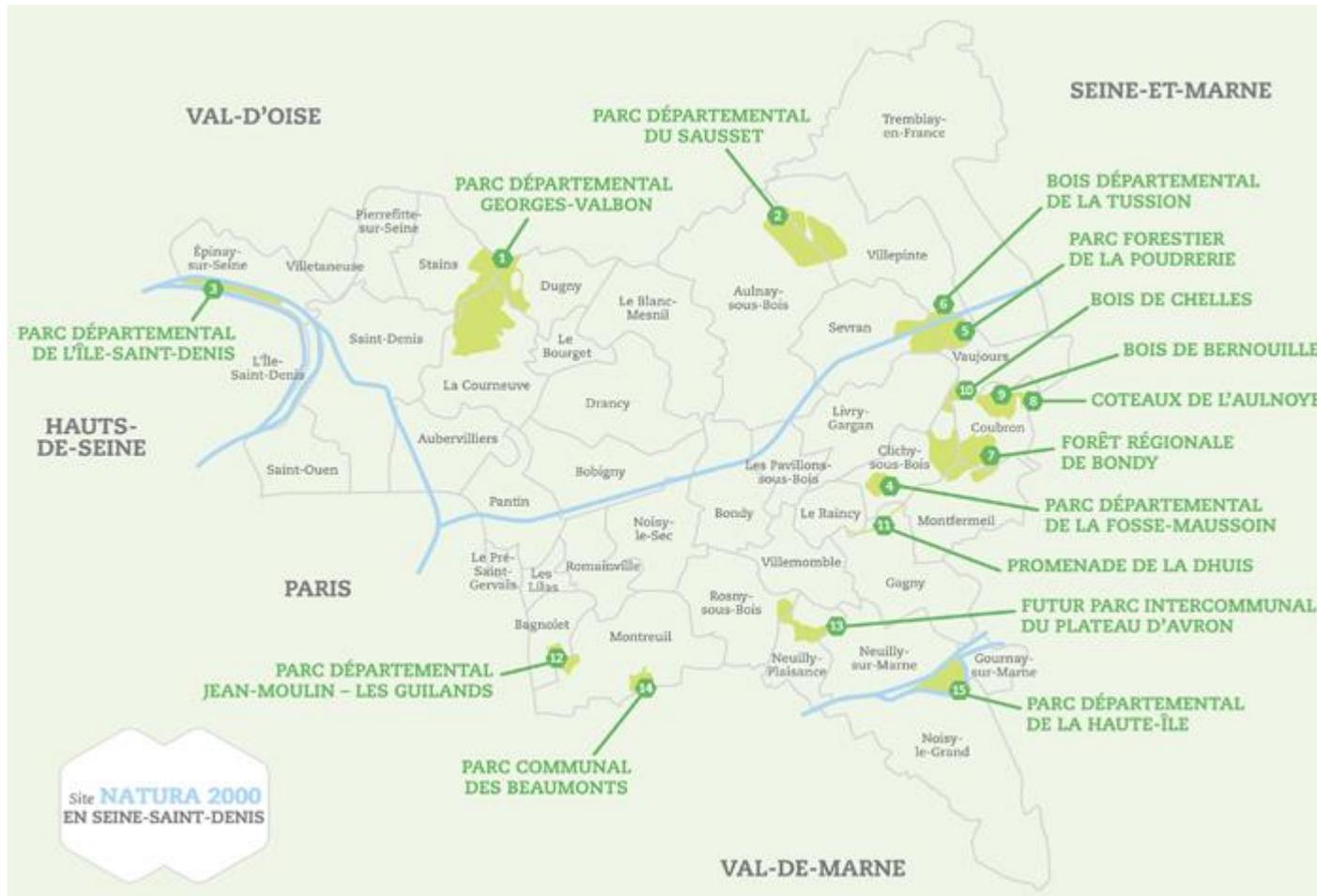
Mise en place de pâturage  
au parc départemental du Sausset  
outil de restauration des habitats et milieux ouverts  
*accompagnement et suivi par le CBNBP*



site Natura 2000 multi-entités  
de la Seine-Saint-Denis



# Natura 2000 en Seine-Saint-Denis



- Blongios nain
- Bondrée apivore
- Busard cendré
- Busard Saint-Martin
- Butor étoilé
- Gorgebleue à miroir
- Hibou des marais
- Martin-pêcheur d'Europe
- Pic noir
- Pie-grièche écorcheur

# Le parc du Sausset



# Le parc du Sausset



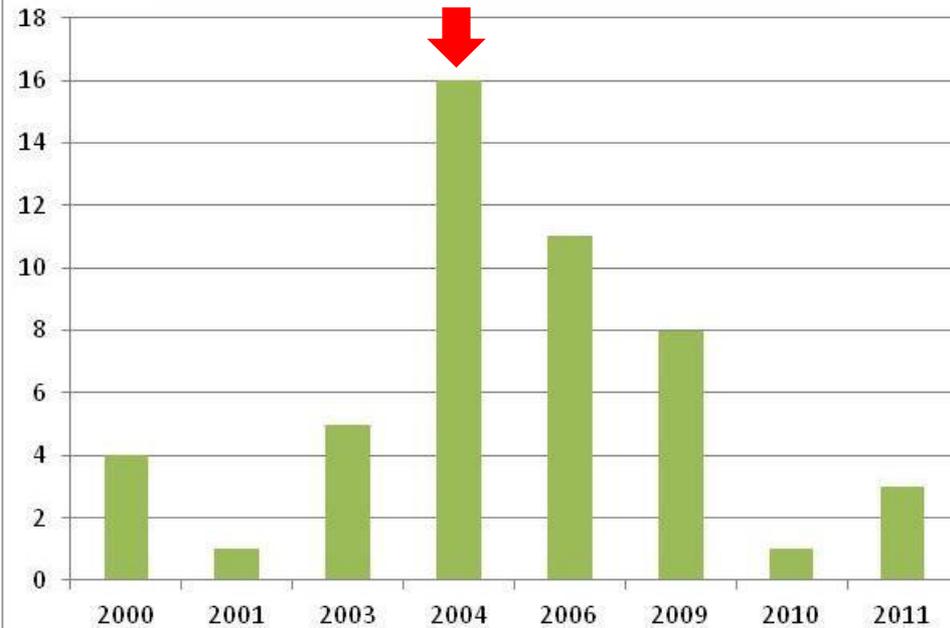
# Pourquoi du pâturage ?



## Objectifs initiaux

- Développer l'attractivité de milieux favorables à la Pie-grièche (et orthoptères)
- Renforcer l'attrait paysager du secteur (Bocage)
- Support d'éducation à l'environnement
- **Conserver la patrimonialité d'une pelouse sèche calcicole**
  - intérêt écologique très fort
  - mais**
  - fermeture du milieu et enrichissement naturel du sol

## Espèces patrimoniales observées



### Apparition d'espèces à dynamique forte



**Risque de fermeture du milieu  
et de banalisation de la flore**



### Recherche de solutions adaptées au contexte

- parc « ouvert »
- flore sensible
- Cornouiller

# Quels animaux ?

La chèvre des fossés



# Quelle charge ?

## Organisation des pâtures

2012 :

4 têtes en mai

+ 6 en juillet sur une autre pâture

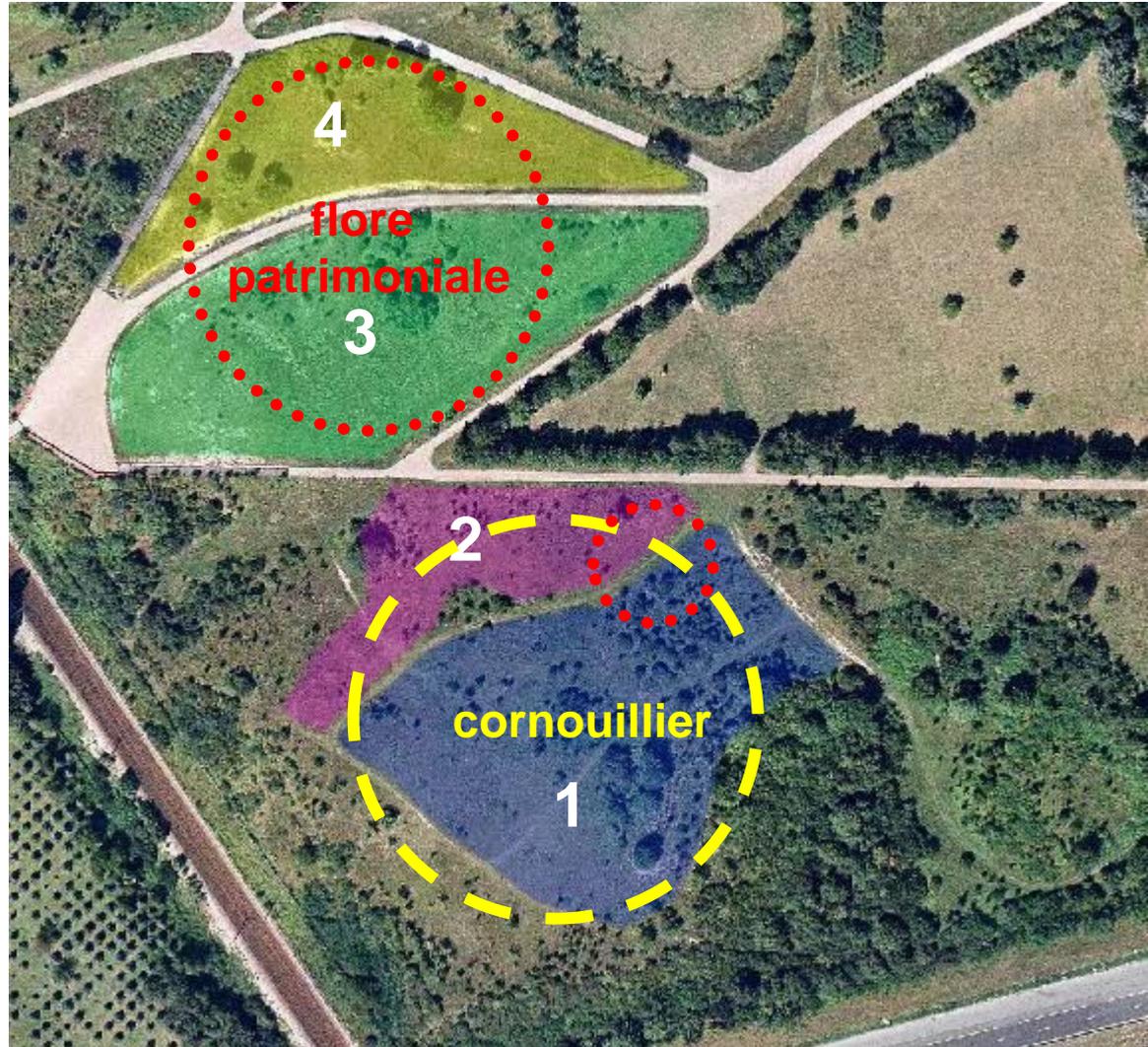
2013 :

14-15 têtes

d'avril à novembre

1 chèvre = 0.17 UGB/ha

Ne pas dépasser 0.5 UGB/ha/an



# Quelle mise en œuvre ?

## Quels coûts ?

Un investissement limité :

- fourniture de clôtures, abreuvoirs, etc : 10 000 € TTC
- 2 chantiers école avec un établissement de formation



# Quelle mise en œuvre ?

## Quels moyens ?

### Coût de mise à disposition des animaux :

1,80 € h.t. / tête / jour  
soit 324 € / tête / an (6 mois sur parc)  
+ forfait de 200 € h.t. (transport, formation)



### En interne :

- surveillance par les éco-gardes  
- interventions limitées des techniciens

### Suivi CBNBP :

3 à 4 jours / an



### en 2013 :

**14 têtes sur 3ha : 5 664 € TTC**  
**1 800 € TTC / ha / an**

### **Auparavant :**

**8 300 € TTC / ha / an (fauche, débroussaillage)**

→ économies dès la 2<sup>ème</sup> année

# Quels effets ?



## Effet sur l'ouverture du milieu :

Très positif sur les ligneux

Trop si non contrôlé !

Nécessité de conserver  
des zones arbustives à épineux.

Nécessité de plantations  
complémentaires (Pie grièche) ?

## Public :

Conquis ! Aucun problème.

Le retour des animaux  
au printemps  
est un évènement !

## Vie du sol :

Pas de vermifugation  
sur site

## Sur la flore :

- A évaluer sur plusieurs années
- Effet significatif sur les plantes à forte dynamique
- Charge à adapter finement



# Quelle suite?



**Des travaux complémentaires pour la Pie grièche :**  
Dans le cadre d'un contrat Natura2000  
Ré-ouverture de haies et plantation  
ou renforcement de massifs arbustifs

**L'extension de cette forme de pâturage  
à d'autres milieux ouverts :**

- De nouvelles pâtures à chèvres sur le coteau et un milieu humide
- Des pâtures à vaches depuis 2014



**Une réflexion sur l'utilisation du pâturage à une échelle plus large  
et sous d'autres formes**

Les pâtures fixent ne répondent pas à tous les besoins.  
Elles « cloisonnent » le parc.

A photograph of a rural landscape. In the foreground, a green grassy field contains three cows: one large brown and white cow, a smaller brown and white calf, and a black and white cow. A wooden fence runs across the middle ground. The background is filled with tall, leafy green trees under a blue sky with scattered white clouds. A semi-transparent grey rectangular box is centered over the image, containing the text "Merci de votre attention" in a bold, black, sans-serif font.

**Merci de votre attention**